

# COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2015

L'An Deux Mille Quinze, le jeudi 05 novembre à 20<sup>H</sup>30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

**Secrétaire de séance** : M. LE SAUCE.

**Présents** : M<sup>me</sup> LE MEN, M. WALGER M<sup>me</sup> LE GLÉAU, M. CROUZET, M<sup>me</sup> BRIAND, M<sup>me</sup> BESNARD, M<sup>me</sup> JØRGENSEN, M<sup>me</sup> FANTOU M. QUÉLENNEC, M<sup>me</sup> TAVERNIER, M<sup>me</sup> LOMMERT, M. PRIZE, M<sup>me</sup> HUGUENIN, M<sup>me</sup> COËTMEUR, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M. LE SAUCE, M. HAMON, M. GALLIER, M<sup>me</sup> HYVERT-LAUMAILLE.

**Excusés** : M. VALTON (pouv. à M. LE DÉVEHAT), M. BELLIARD, M. JOUAN (pouv. à M<sup>me</sup> HYVERT-LAUMAILLE).

---

## ZAC Les Petits Prés – Compte-rendu Annuel à la Collectivité 2014

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal prend acte et adopte le compte-rendu annuel à la collectivité 2014 de la ZAC Les Petits Prés, présenté par Monsieur Louis-Marie BELLIARD - chargé d'opération de la ZAC Les Petits Prés au sein de "Territoires et Développement", qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 8 975 793,00 H.T.

---

## Rapport d'activités et Développement Durable de Rennes Métropole 2014

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités et développement durable de Rennes Métropole 2014.

---

## Dissolution Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton – Clé de répartition

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Dans le cadre de la dissolution de l'O.E.C.B. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil Municipal prend acte et approuve les résultats de clôture du syndicat et son mode de reversement aux communes membres (1 847,21 € pour MONTGERMONT) décidés par le syndicat lors de sa réunion du 20 octobre.

---

## Prise en charge des frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement au Congrès des Maires et au Salon des Maires et des Collectivités Territoriales

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge les frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement des élus qui participeront au Congrès des Maires et au Salon des Maires et des Collectivités Territoriales qui aura lieu les 17, 18 et 19 novembre 2015 à PARIS.

---

## Tarif d'insertion des encarts publicitaires dans le bulletin municipal

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal fixe les tarifs d'insertion d'encarts publicitaires dans le bulletin municipal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, soit un coût forfaitaire pour 4 numéros au moins et 5 numéros au plus de 62,50 € pour un encart de un dixième de page. Pour tout nouveau commerçant, artisan ou industriel souhaitant insérer un encart publicitaire en cours d'année et suivant la place disponible, il a été fixé un tarif sur la base de 18 € l'encart (1/10<sup>e</sup> de page) par édition restant à courir jusqu'au 31 décembre 2016.

---

## Fixation des tarifs des soirées Cabaret

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal fixe les tarifs pour les spectacles le vendredi 27 novembre à 20<sup>H</sup>30 : "Line et Régis : Hommage à Barbara et Brel" et du samedi 28 novembre à 20<sup>H</sup>30 : Spectacle de Jean Urvoy suivi d'un concert du groupe TUD AR YAOU à Espace Evasion, à 5 € pour un adulte, 3 € pour ceux pouvant bénéficier d'un tarif réduit (carte Sortir ! et demandeurs d'emploi) et gratuit pour les - de 12 ans pour chaque soirée.

## INFORMATION

---

### SYRENOR

► Point sur la rentrée du SYRENOR

---

AFFICHE LE : 06 novembre 2015  
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 06 novembre 2015

**LE MAIRE**  
**Brigitte LE MEN**

